



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire le :

**26 FEVRIER 2025**

**A 19<sup>H</sup> 00**

A LA MAIRIE

## OUVERTURE DE LA SEANCE

1. APPEL NOMINAL
2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024

## INFORMATION SUR LA VIE COMMUNALE

### ORDRE DU JOUR :

1. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN SOUTIEN AUX VICTIMES DU CYCLONE CHICO A MAYOTTE,
2. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 : REMUNERATION COMPLEMENTAIRE DES AGENTS RECENSEURS SUITE A L'AJOUT DE L'ENQUETE FAMILLE,
3. ACCEPTATION D'UN CHEQUE D'UN MONTANT DE 142,26 € POUR LE REMBOURSEMENT DE DOMMAGES,
4. ACCEPTATION D'UN VIREMENT D'UN MONTANT DE 300 € DE L'ENTREPRISE SOLOMAT POUR LA PARTICIPATION AU LOTO DE L'ECOLE,
5. ANNULATION DU BAIL B14,
6. MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR LA GESTION DES DECHETS 2025,
7. COMMUNICATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE.

## QUESTIONS DIVERSES

*Saint Martin du Manoir, le 19 février 2025*

*Le Maire,*

*Jean-Luc FORT*

